



ARRETE MUNICIPAL N° A.2025.G.132

Portant désignation des référents communaux pour la réforme de l'apostille et de la légalisation

Le Maire de la Commune de Faverges-Seythenex,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'ordonnance n° 2020-192 du 4 mars 2020 portant réforme des modalités de délivrance de la légalisation et de l'apostille ;

VU le décret n° 2021-1205 du 17 septembre 2021 relatif à la légalisation et à l'apostille des actes publics établis par les autorités françaises ;

VU l'arrêté du 23 décembre 2024 portant application de l'article 1er du décret n° 2021-1205 du 17 septembre 2021 ;

Considérant la nécessité de désigner un ou des référents communaux pour la mise en œuvre de la réforme de l'apostille et de la légalisation ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Véronique SAVIOZ, officier de l'état civil par délégation du maire et responsable du service « Accueil , Etat Civil, Elections », est désignée en qualité de référente communale pour la réforme de l'apostille et de la légalisation.

ARTICLE 2 : Madame Aude REVIL-SIGNORAT, officier de l'état civil par délégation du maire, est désignée en qualité de référente communale suppléante pour la réforme de l'apostille et de la légalisation.

ARTICLE 3 : Madame Martine BRASSOUD, première adjointe au maire déléguée à l'administration générale, est désignée en qualité de référente communale suppléante pour la réforme de l'apostille et de la légalisation.

ARTICLE 4 : Les référentes auront pour mission de coordonner la mise en place des nouvelles procédures relatives à l'apostille et à la légalisation au sein de la commune, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et transmis par email à l'adresse dédiée, et fera l'objet d'une publication selon les modalités habituelles.

Fait le 20 mars 2025,
le Maire de Faverges-Seythenex,
Jacques DALEX



Arrêté devenu exécutoire compte-tenu
de la publication le : 27 MARS 2025
Notifié à l'intéressé(e) le : 27 MARS 2025

Destinataires :

* Mme Martine Brassoud	1
* Mme Véronique Savioz	1
* Mme Aude Revil-Signorat	1
* Direction des Ressources Humaines	1
* Service Accueil, Etat Civil, Elections	1